



L'injustice sociale vis-à-vis des femmes est toujours d'actualité !

Cette année, le thème de cette journée internationale des femmes est « Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes ».

Même si ce sujet semble peut-être superflu pour certains en 2023, il n'en demeure pas moins que cela est un fait. Les inégalités concernant l'accès et l'éducation numérique sont bien présentes et accentuent les inégalités économiques et sociales entre les sexes.

Sur ce plan-là comme sur d'autres, dans le monde, on constate un écart entre les sexes dans le numérique qui accroît les inégalités économiques et sociales.

Au-delà de cet écart, il y a également une nécessité de protéger les droits des femmes et des filles dans les espaces numériques pour s'attaquer à la violence basée sur le genre facilitée par les TIC.

Des inégalités qui se rajoutent à d'autres et qui ne cessent de nous alerter sur le fait que les droits des femmes sont toujours l'objet de remise en cause au gré des évolutions sociétales comme technologiques.

L'actualité nous le rappelle avec le projet de réforme des retraites qui compte parmi ses victimes collatérales les femmes !

Les beaux discours des gouvernements ou des ministres en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes semblent bien désuets au vu des conséquences du projet de réforme des retraites pour les femmes.

Après avoir subi des salaires inférieurs de 25 % par rapport aux hommes durant leurs carrières, les femmes subissent de nouveau une injustice lors de leur départ à la retraite, bien souvent à 67 ans pour ne pas subir la décote, leur pension étant de 40 % inférieure à celle des hommes.

Et la réforme portée par le gouvernement accentue ces inégalités.

Si la réforme voyait le jour, les femmes devraient travailler jusqu'à 4 mois de plus par rapport aux hommes.



**JOURNÉE
INTERNATIONALE
DES DROITS
DES FEMMES**

Lors des concertations sur les retraites, FO avait demandé au gouvernement de prendre en compte que :

- 75,6 % des personnes travaillant à temps partiel sont des femmes
- Les femmes subissent trop souvent des retards de carrière en raison des congés maternité
- les femmes continuent majoritairement, malgré l'évolution de la législation en faveur des hommes pères d'enfants, à suspendre leur carrière professionnelle en faveur de l'éducation des enfants
- Même constat concernant les aidants familiaux
- Les femmes représentent 88 % des pensions de réversion

Pour FO Énergie, des solutions existent pour faire perdurer notre régime de retraite, tout en prenant en compte les inégalités subies par les femmes.

Les belles paroles, ça suffit. Il faut des actes concrets pour œuvrer pour l'égalité entre les femmes et les hommes et c'est dans ce sens que FO Énergie revendique :

- L'augmentation des salaires
- La lutte contre le recours abusif aux contrats de travail à temps partiel
- La prise en charge par les employeurs pour chaque contrat de travail conclu à temps partiel du complément de cotisations salariales et patronales retraite

L'égalité homme/femme ne doit pas être qu'une ambition, mais bien une vérité !

